

## Viande : les pistes du CGAAER pour structurer la filière viande de gibier

«La filière venaison (viande de petit et gros gibier, NDLR) doit et commence à se structurer, mais son ambition est encore trop modeste», estime le CGAAER (ministère de l'Agriculture) dans un rapport publié le 21 décembre. Les inspecteurs y formulent plusieurs propositions pour une montée en puissance et une meilleure organisation de cette filière, alors que les «populations de grands ongulés sauvages [sont] en nette croissance depuis une vingtaine d'années». Plusieurs mesures visent notamment à réduire la «zone grise» existant entre l'autoconsommation (très dominante) et les circuits courts: contractualisation volontaire entre chasseurs, collecteurs, et ateliers (découpe, transformation), expérimentation d'un «dispositif dérogatoire de remise au commerce de détail, ou au consommateur final, de grosses pièces de venaison».

Le CGAAER insiste aussi sur la nécessité de «persévérer dans le déploiement d'un réseau de centres de collecte» (au nombre de 697 aujourd'hui), grâce à un accès «facilité» au Feader et au «soutien» des collectivités locales. Autres propositions: «élargir» l'interprofession Interprochasse à «l'aval de la filière» et lancer une campagne de communication. Selon les estimations de la mission, la venaison représente environ «1% du total de la viande consommée en France».

